

2AH INGENIERIE  
société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : 2ème Étage 11 Place Felix Baret 6e Arrondissement - 13006 MARSEILLE  
928 978 402 RCS MARSEILLE

### **Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29 septembre 2025**

Le 29 septembre 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Ahmed AHMED, associé unique de la société 2AH INGENIERIE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 2ème Étage 11 Place Felix Baret 6e Arrondissement, 13006 MARSEILLE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE sous le numéro 928 978 402, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour**

- Modification de la date de clôture de l'exercice social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

#### **Première décision**

L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 décembre de chaque année à compter de ce jour.

Par conséquent, l'exercice social en cours a commencé à courir à compter de l'immatriculation de la société pour se terminer le 31 décembre 2025.

#### **Deuxième décision**

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique modifie la rédaction de l'article des statuts concernant l'exercice social comme suit :

"L'exercice social commence le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.  
Par exception, le premier exercice social sera clos le 31 décembre 2025."

#### **Troisième décision**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Ahmed AHMED